



La Confédération Générale du Travail

*« Pour un service public de l'Équipement et de
l'Environnement au service du public »*

Le Courrier

du Militant de l'Équipement et de l'Environnement

Site fédéral : www.equipement.cgt.fr

N° 1328 du 15 juin 2009

Sommaire

Spécial 14^{ème} Congrès Fédéral

	<u>PAGES</u>
1. Note d'explication	2
2. Introduction	3
3. Etat des forces organisées	3
4. Cogétise	3-5
5. Exercices comptables 2006-2007-2008	5-8
6. Subvention MEEDDAT pour les DIR	8-9
7. Bilan au 31 décembre 2008	9-10
8. Evolution des réserves	10
9. Loi sur la représentativité : certification des comptes	11
10. Conclusions	11
11. Annexes	12-23



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

Spécial 14^{ème} congrès fédéral

Chers camarades,

Le prochain congrès fédéral aura lieu du 5 au 9 octobre 2009 à Pleaux dans le Cantal.

Nous allons diffuser via le Courrier du militant les différents documents pour ce prochain congrès :

- Rapport financier
- Rapport d'activité
- Document d'orientation

Ces différents documents sont à mettre en débat dans tous les syndicats dans la perspective du 14^{ème} congrès.

Aussi, vous trouverez dans ce Courrier du militant le premier document qui est le Rapport financier adopté à l'unanimité de la Commission exécutive fédérale du 3 juin 2009.

La Direction fédérale.

Introduction

L'activité fédérale a été intense depuis le 13^{ème} congrès (octobre 2006).

Avec la création du MEEDDAT, par la fusion du ministère de l'Equipeement avec celui de l'Environnement et d'une partie de l'Industrie sur fond de désengagement de l'Etat, la constitution des DIR, les transferts aux Conseils Généraux, les fusions DDE DDAF, plus récemment la constitution de DREAL, la fédération a en permanence travaillé sur les questions d'organisation de ses structures (UF) en lien avec celles de ses syndicats.

La mise en place du nouveau système de cotisation (Cogetise) a conduit à de nombreux changements et continue à mobiliser des moyens pour ce nouveau circuit des cotisations et leur suivi.

Enfin, la période a été riche en luttes, mobilisations et actions, en réunions au ministère.

Le rapport financier rend compte de cette activité sous sa traduction financière.

I – Etat des forces organisées

I – 1 Nombres de syndiqués en 2007

L'état d'encaissement des cotisations au 30/04/09 est le suivant :

Cotisations 2006 (exercice soldé) : **annexe 1-1**

Cotisations 2007 (exercice non soldé) : **annexe 1- 2** (la totalité des cotisations du SN PTRI n'ayant pas encore été reversées à Cogetise, l'état fournit pour ce syndicat la totalité des cotisations, réglées et à régler)

Cotisations 2008 (exercice non soldé) : **annexe 1-3**.

Il est prématuré de comparer le nombre d'adhérents en 2008 avec les années antérieures, l'exercice étant très loin d'être soldé.

L'annexe 1-4 fournit l'évolution des effectifs par syndicat entre 2006 et 2007.

.

II – COGETISE

II – 1 - Rappel des décisions prises par le 13^{ème} congrès fédéral

Le 13^{ème} congrès fédéral adoptait la position suivante « La mise en place du nouveau système de cotisation est prévue au 01/01/2007. Le congrès décide, afin de ne mettre aucune structure en difficulté, de reporter l'application de la 4^{ème} résolution (1) au 01/01/2008. Ce délai

supplémentaire doit permettre aux sections ou syndicats d'être au 1% du salaire comme taux de cotisation, pour ceux qui n'y sont pas encore ».

(1) Résolution du 48^{ème} congrès de la CGT relative à Cogetise.

II – 2 - Décisions du CCN de janvier 2007

Le CCN des 30 et 31/01/07 ayant pris la décision que seules les cotisations réglées par Cogetise seraient prises en compte, la CEF des 6 et 7 février 2007 décidait que chaque syndicat devait d'ici juin 2007 arrêter le taux revenant à la Fédération sur la part du champ professionnel et régler ses cotisations par Cogetise.

II – 3 - Une mise en place difficile

Afin d'accélérer les versements à Cogetise, celui-ci décidait de communiquer aux UD les codes nécessaires aux règlements. Cette décision a entraîné des règlements non statutaires ou des erreurs dans les pourcentages revenant aux organisations. La lettre Cogetise n° 8 du 20/08/07 est revenue sur cette décision, rappelant que les codes d'identification des syndicats ou sections devaient impérativement leur être communiqués par les fédérations. Pour autant, les erreurs commises initialement continuent à avoir des effets et interdisent encore à ce jour d'avoir la lisibilité tant sur les règlements des organisations que sur le montant ayant été reversé à la Fédération.

Des erreurs techniques continuent d'apparaître, bien que progressivement, elles aient tendance à se résorber. Toujours est-il qu'elles mobilisent beaucoup d'énergie, en contradiction avec un des objectifs initiaux de simplification du travail des trésoriers.

La fédération demandera ces jours-ci l'accréditation de chaque secrétaire général de syndicat auprès de Cogetise, afin qu'il puisse accéder à la consultation sur le site Internet de Cogetise aux règlements qui ont été effectués pour son propre syndicat. Cette demande a été reportée en raison du trop grand nombre d'erreurs sur les rattachements des sections aux syndicats nationaux, ou d'identification des syndicats eux-mêmes.

II – 4 - La répartition du champ professionnel

Chaque syndicat a décidé du pourcentage restant à la Fédération sur les 29 % du champ professionnel, avec un engagement de compléter la part revenant à la Fédération via Cogetise, par la différence avec le calcul tel qu'il était pratiqué avec l'ancien système de cotisation.

Pour les cotisations 2007 encaissées en trésorerie fédérale au 31/12/08, deux syndicats sont dans cette situation pour des montants significatifs : le SN PTRI et le SN PTAS pour respectivement 27 008,96 et 3 592,17 euros. A ce jour, le SN PTRI a réglé cette somme à la Fédération. Une réunion est prévue prochainement entre le SN PTAS et la fédération pour en examiner les conditions pratiques de réalisation.

Taux de répartition du champ professionnel de 29 % pour chaque syndicat

Syndicat	Fédération	Reste au syndicat (1)
SN PTRI	10	19
SN OPA	12	17
SN PTAS	8	21
Syndicats de l'USSERE	12	17
SN IGN	16.5	12.5
SN ONEMA	10	19
SN APB	10	19
CSTB	ND	
EPAD	ND	
SN PAE	12	17
SDEE 31	11	18
AC	15	14
SBA	12	17
SN PAM	12	17
SN PTEM	29	0
ADEME	12	17

(1) C'est sur cette part que le syndicat règle aussi sa quote part à l'UGFF, l'USSERE, ...
ND : non défini à ce jour par le syndicat

III – EXERCICES COMPTABLES 2006-2007 ET 2008

III – 1 - Les décisions de la CEF du 22 novembre 2006

La CEF a pris un ensemble de dispositions pour résorber l'endettement de la fédération et retrouver des réserves positives. Celles-ci consistaient en :

- Proposer son aide aux syndicats ayant des délais trop longs pour la remontée des cotisations et retrouver des périodes d'encaissement des cotisations de 18 mois,
- demander une aide exceptionnelle à la Commission du FNI,
- revendiquer une subvention au ministère,
- réaliser un plan d'économies sur les frais militants de Montreuil, notamment par le non remplacement de militants partant à la retraite, par une adaptation des dispositions de remboursement des frais militants.

L'état de réalisation de ce plan de désendettement est le suivant :

- L'objectif de raccourcissement des délais de règlement des cotisations à la fédération n'a pas été atteint, en raison essentiellement des difficultés supplémentaires découlant de la mise en place de Cogetise. En effet, ce dernier a entraîné une diminution des ressources pour l'ensemble du champ professionnel, donc pour la fédération, mais aussi pour les syndicats. L'impact sur leur trésorerie s'est traduit pour certains à un ralentissement des règlements. Mais les réorganisations ministérielle incessantes ont eu un impact, contraignant des réorganisations des circuits de collectage.

- La fédération a rencontré le directeur financier de la Confédération au lendemain du 13^{ème} congrès pour lui présenter sa situation financière, l'état de ses dettes à l'égard de la CGT et de l'AFUL (organisme gestionnaire des locaux de Montreuil pour l'ensemble des organisations hébergées). Il était convenu que la Confédération annulait la dette de la fédération en FNI et timbres 1991, pour un montant de 23 169,06 € et que la fédération déposerait un dossier de demande d'aide à la Commission du FNI.

Cette dernière décidait au début de l'année 2007 d'attribuer 50 000 euros pour aider la fédération à se désendetter. Cette somme a permis de régler à l'AFUL sa dette sur les années antérieures.

- La fédération a négocié une convention avec le MEEDAT pour une subvention annuelle de fonctionnement de 25 000 euros en contrepartie des locaux du Plot I qui lui étaient affectés et qu'elle n'utilisait pas, les syndicats de la fédération n'étant pas concernés par cette opération. Le ministère a calculé cette subvention à partir de notre argumentation centrée sur les coûts supportés par la fédération dans ses locaux de Montreuil et que l'Administration économisait du fait de notre non accès aux prestations liées (téléphone, télécopie, Internet et affranchissement courrier). Cette subvention annuelle et renouvelable, sauf dénonciation, a été réglée en 2007, 2008 et 2009.

Une autre subvention a également été négociée pour notre activité dans les DIR et fait l'objet d'un paragraphe spécial au chapitre IV.

Les comptes d'exploitation des exercices sont fournis en **annexes 2-1 et 2-2**. Hormis l'exercice 2006, déficitaire de 30 658,98 €, les exercices 2007 et 2008 ont été excédentaires de respectivement 11 858,39 et 20 209,97 euros. La part respective des cotisations des différents exercices dans chaque budget est fournie par les graphiques de l'**annexe 6**.

III – 2 - Exercice 2006

Produits

Les cotisations encaissées sont en recul par rapport aux prévisions (75 % de réalisation de l'objectif), les remontées de cotisations 2006 ayant été ralenties par l'intense activité des sections dans les DDE avec les projets de transferts des agents aux CG et aux DIR (pré positionnements par exemple). C'est ainsi que l'exercice s'est allongé à 32 mois, au lieu de 29 mois pour l'exercice 2005 et 23 mois pour l'exercice 2004.

Charges

Elles ont été légèrement inférieures en raison d'une baisse des frais militants, inférieures aux prévisions.

Résultat

Il est déficitaire de 30 658,98 €, alors que le budget prévisionnel affiche un excédent de 11 000 euros. Il est du pour l'essentiel au retard de rentrée des cotisations 2006. Il est en partie couvert par l'excédent réalisé sur le financement du 13^{ème} congrès (voir III – 5)

III – 3 - Exercice 2007

Produits

Les cotisations encaissées sont également en recul par rapport aux prévisions (un peu moins de 75 % de l'objectif retenu pour le budget prévisionnel). Ce dernier avait été établi sans pouvoir estimer le retard apporté aux règlements qu'induirait la mise en place de Cogetise. A ceci, s'est ajouté un retard dans le règlement des cotisations 2006 restantes, qui n'a été réalisé qu'en 2008.

La subvention du MEEDAT pour les locaux du Plot I a néanmoins permis d'amoinrir les effets de cette moindre rentrée de cotisations. Sur les 25 000 € reçus du ministère, la fédération a dépensé 4 129,97 € pour la réfection des peintures et des sols des locaux de Montreuil, (le SN OPA et l'USSERE ayant participé financièrement pour les locaux dont ils sont propriétaires).

Charges

Elles ont été maîtrisées, avec une recherche systématique de toutes les économies réalisables, sans engagement de nouvelles dépenses.

L'assemblée générale de l'AFUL a pris la décision de ne pas augmenter ses appels de fonds pour la gestion (charges de copropriété) en recherchant une meilleure couverture des organisations à ses appels. En effet, les appels de fonds annuels sont majorés pour compenser le règlement partiel ou nul de certaines organisations en difficulté. Celles-ci, en répondant mieux aux appels de fonds ont permis d'alléger le poids porté par les organisations qui règlent avec régularité.

Une recherche de maîtrise des dépenses pour la circulaire fédérale a été recherchée pour faire face à l'envolée des tarifs de routage pratiquée par La Poste. La décision a été prise de réduire le nombre de parution (toutes les deux semaines).

Résultat

Il est excédentaire de 11 858,39 euros, bien qu'inférieur aux prévision (23 748,00 €), traduit néanmoins les efforts de maîtrise des dépenses dans une situation de moins rentrée de cotisations.

III – 4 - Exercice 2008

Produits

Hors produits exceptionnels, le budget prévisionnel est presque réalisé pour les postes cotisations et autres produits. Un écart de près de 8 000 euros sur les cotisations est compensé par un don du syndicat d'Administration Centrale de 1 600 €, ainsi que des produits financiers (placement par la fédération de la moitié de la subvention ministérielle DIR sur un livret A et Garantie encours GR Total – dépôt de garantie pour les cartes de paiement GR Total pour les 11 véhicules dont disposent les UF DIR).

La MGET a conclu en 2007 avec la fédération une convention pour publier des encarts informatifs dans le Courrier du Militant et tenir un stand lors des rassemblements militants organisés par la fédération (congrès OFICT). La contrepartie financière s'élève à 30 000 €.

La fédération a également obtenu du ministère qu'il participe financièrement aux dépenses générées par les élections sur sigle pour le CTPM. La participation du ministère a été établie à 4 000 € par élu au CTPM, soit 28 000 € pour la CGT.

Charges

Le règlement des impôts locaux était avancé par la confédération pour les organisations du complexe de Montreuil, la demande de remboursement n'intervenant que l'année suivante. Il a été décidé que les organisations la remboursent durant l'année en cours. De ce fait, la fédération a dû s'acquitter des impôts locaux de deux années consécutives en 2008, comme prévu au budget prévisionnel.

Le contrat avec la société OCE pour le photocopieur n'a pas été reconduit (avec effet fin août), la fédération effectuant le tirage de la circulaire sur le photocopieur mis à disposition par le ministère, générant ainsi une économie ayant son plein effet à partir de 2009.

L'examen du fichier d'envoi de la circulaire se poursuit, afin de réduire les coûts de routage, mais en conservant l'envoi papier à tous les militants ne disposant pas des possibilités de réception par Internet.

Les écarts importants avec le budget prévisionnel se trouvent dans 3 postes :

Secteurs : l'écart provient de la tenue du congrès de l'OFICT, mais est totalement compensé par la contribution versée par des syndicats pour sa tenue à hauteur de 2 200 €.

Manifestation du 6 mars 2008 : la fédération est intervenue à un niveau significatif pour aider au financement des frais de transports (pour 31 683 euros), calculant son intervention sur la base d'un reste à charge de 400 € pour les organisations locales. Le reste des dépenses sont l'achat de drapeaux et d'autocollants pour la manifestation parisienne.

Résultat

Le résultat est excédentaire de 20 209,97 €, pour une prévision de 21 613,45 €, malgré des dépenses non budgétées conséquentes (manifestation du 6 mars 2008, élections sur sigle du CTPM) mais couvertes par des produits exceptionnels.

III – 5 - Budget réalisé du dernier congrès (octobre 2006)

Le dernier congrès a dégagé un excédent de 22 947,59 € essentiellement dû à la souscription. La fédération avait modulé la participation des délégués aux frais d'hébergement en fonction de l'implication dans la souscription. Cette mesure avait pour objectif de faciliter la participation au congrès des sections ou syndicats numériquement faibles dès lors qu'elles s'investissaient dans la réussite de la souscription. Cette disposition a été reconduite pour le 14^{ème} congrès, les remises sur les frais d'hébergement correspondant à une participation des bénéficiaires sur la vente des tickets.

IV - Subvention MEEDDAT pour les DIR

Dans le cadre de la négociation pour le maintien et l'amélioration des droits syndicaux dans les DIR, la fédération avait initialement revendiqué l'usage des véhicules de services pour les déplacements syndicaux, ainsi que l'attribution d'un véhicule de service pour la fédération. La DGPA, en conformité avec sa politique d'autonomisation des DIR, refusait notre demande et proposait une subvention pour couvrir les frais de location d'un véhicule par DIR, de carburant et péages, d'une partie des frais de déplacements et d'un véhicule pour la

fédération. Cette subvention annuelle s'élève à 120 000 € pour notre fédération, est reconductible par tacite reconduction, sauf dénonciation.

Afin de pouvoir faire face, en cas de dénonciation, aux engagements pris par la fédération à l'égard du loueur de voitures (contrat de 3 ans), une réserve de 60 000 € a été constituée et placée sur un livret A.

L'utilisation de la subvention est détaillée à l'**annexe 3** avec par DIR et pour la FD les dépenses ventilées par nature (location des 11 véhicules, amortissement/provision pour dépréciation du fourgon et assurance, carburant et péages, frais de déplacements - réunions).

Les montants affectés à chaque UF résultent des rencontres bi annuelles (début d'année et automne) avec leurs responsables et sont établies pour tenir compte de leurs spécificités propres (dont la superficie géographique, péages, ...) et aboutir à l'utilisation optimale des 100 000 €.

V – BILAN AU 31/12/08

Il figure à l'annexe 4-1

V – 1 – Actif

Immobilisations :

Fourgon : enregistrement de l'acquisition d'un fourgon et sa valeur nette après amortissement pour 20 072,60 €.

GR TOTAL encours : dépôt de garantie (pour les cartes carburant et péages) initial de 3 600 € abondés des intérêts de placement.

Créances :

TVA : récupération due par les services fiscaux pour le Courrier du Militant

USSERE, SN OPA, Touristra pour SN PTRI : facturations aux 31/12/08 et réglées depuis.

Complément cotisations 2007 à recevoir : expliqué au § II – 4

Autres produits à recevoir : sont constitués par :

Subvention MEEDDAT pour élection au CTPM pour 28 000 € non reçus au 31/12/08

Cotisations 2007 et 2008 en cours d'enregistrement par Cogetise pour 32 748,74 €

Subvention formation syndicale 2006 due par l'UGFF pour 14 694,40 €

Divers produits à recevoir : 3 785,95 €.

Charges constatées d'avance : 300,00 € de facture réglée en 2008 couvrant des prestations 2009.

Comptes financiers : 218 903,91 € dont 62 126,82 € sur le livret A.

V – 2 - Passif

Réserves : après affectation du résultat excédentaire 2008, elles passent de -56 569,11 € à -36 359,14 €. Elles tendent à redevenir positive, donc à une situation normale. L'effort est à poursuivre pour que la fédération dispose de réserves suffisantes pour résorber ses dettes à l'égard de la CGT et ne plus avoir à y trouver le fond de roulement dont elle a besoin.

Provisions :

Congrès : constituées en 2007 et 2008 à hauteur de 5 000 €/an pour la tenue du 14^{ème} congrès.

Fourgon : provision pour dépréciation constituée en 2007 et 2008, à hauteur des amortissements.

Subvention UF DIR : il s'agit du solde par année.

Dettes :

CGT : elles sont détaillées en annexe 4-2. Depuis, elles ont été réduites de 19 355,57 € (règlement des FNI 2006 pour le mandatement au 49^{ème} congrès confédéral). A ce jour, elles s'élèvent à 227 309,51 €.

Virements Cogetise à ventiler : les erreurs de calcul de Cogetise sur les montants dus à la fédération sur le champ professionnel conduisent à des écarts qui ont été cumulés dans ce compte, dans l'attente des régularisations à réaliser par Cogetise.

Fonds de roulement circulaire SN OPA : avance sur les frais de routage de sa circulaire, réglés directement par la fédération et refacturés.

Charges à payer :

L'UGFF ayant une dette à l'égard de la fédération de 14 694,40 €, cette dernière a suspendu le règlement des appels de fonds de l'UGFF (notamment pour le bureau qu'elle met à disposition de la FD) jusqu'à l'équilibre dette/créance, qui devrait intervenir prochainement.. La fédération reprendra alors ses règlements réguliers à l'UGFF.

Compte d'attente et divers

Opérations en cours de régularisation pour 6 719,57 €.

Virements non statutaires : anciens virements de cotisations non statutaires effectués directement sur le CCP de la fédération et à retourner.

V – 3 - Evolution des réserves

L'annexe 5 fournit l'évolution des réserves de la fédération depuis le 01/01/06.

Comme déjà indiqué, la remise de dettes (FNI et timbres 1991 pour 23 169,06 €), l'aide de la commission du FNI (50 000,00 €) et les résultats excédentaires ont permis de remonter vers des réserves positives, avec au 01/01/06 -136 926,47 € pour atteindre -36 359,14 € au 01/01/09.

Les efforts fournis par la fédération pour réduire ses charges se sont élevés en 2007 et 2008 à 35 109,66 euros d'excédents, soit une part importante de la remontée vers des réserves positives.

La CEF a adopté un budget pour 2009 prévoyant un excédent de 20 000 €, ainsi qu'un budget prévisionnel pour le 14^{ème} congrès qui devrait dégager un excédent par la souscription. Il est bien sûr prématuré d'anticiper leurs résultats, mais le point sera fait au cours du congrès.

Des réserves négatives impliquant l'existence de dettes non résorbables, la nécessité de retrouver des réserves positives doit rester l'objectif premier. La dette vis-à-vis de l'AFUL a été réglée en priorité. En effet celle-ci a rencontré des difficultés au passage à Cogetise, nombre de fédérations ayant retardé leurs règlements pour pallier leurs difficultés de trésorerie découlant du nouveau circuit d'encaissement des FNI et de la part confédérale des timbres. La fédération répond mensuellement aux appels de fonds de l'AFUL, ainsi qu'à ses différentes facturations, et n'a pas de dettes.

Une résorption progressive de la dette à l'égard de la CGT pour les cotisations 2006 et 2005 accompagne la remontée vers des réserves positives.

VI - La loi sur la représentativité : certification des comptes

La loi sur la démocratie sociale, publiée le 21 août 2008, transposant l'accord conclu entre la CGT, la CFDT et le MEDEF, soumet les organisations syndicales à l'obligation d'établir des comptes annuels. Un décret à venir doit préciser les modalités de certification de leurs informations comptables par un auditeur légal, à partir de seuils financiers. Le rapport oral actualisera les informations sur ce sujet.

Il s'agit d'une remise en cause de la loi du 21 mars 1884 (dite loi Waldeck Rousseau abrogeant la loi Le Chapelier). En effet, cette loi autorisant les syndicats ne fixait pas d'obligations particulières en matière comptable, hormis pour les subventions publiques dont l'usage peut être contrôlé par la puissance publique. Après l'affaire de la caisse noire de l'UIMM, le gouvernement s'en prend aux organisations syndicales de salariés, coupables à ses yeux de manquement à la transparence financière, rejoint en cela par les dirigeants de la CFDT. Or les organisations syndicales de salariés n'avaient de compte à rendre qu'à leurs adhérents, et non au gouvernement. Et c'est bien ce qu'elles réalisaient déjà avec les Commission financières et de contrôle, mandatées par les adhérents pour s'assurer du bon usage de leurs cotisations.

La fédération est dans l'attente de la parution des décrets d'application, notamment celui qui fixera le seuil à partir duquel s'imposera la certification des comptes. Elle organisera alors une réunion des trésoriers des syndicats concernés.

VII - Conclusions

Les exercices comptables 2006, 2007 et 2008 ont dégagé un excédent pour des raisons plus conjoncturelles que structurelles. Le retard accumulé dans la remontée des cotisations a entraîné des déficits, compensés par des produits exceptionnels. L'impact de la réduction des forces organisées à partir de 2007, donc du montant des cotisations, ne s'est pas encore manifesté en raison du décalage avec son arrivée en trésorerie fédérale. Dès 2010, une réduction de l'ordre de 20 % des cotisations est prévue, et nécessitera de la direction fédérale une politique financière encore plus réactive.

L'objectif de retour à des durées d'encaissement des cotisations de 18 mois ne doit pas être abandonné. Il nécessitera de la part de la future direction fédérale des discussions avec chacun des syndicats dans cette situation pour trouver des pistes de solutions.

Les campagnes de syndicalisation emportent des succès significatifs dans la période présente. A chacune des élections professionnelles, les listes CGT gagnent en suffrages, y compris dans celles où nous sommes fortement majoritaires. Même lors de scrutins sur sigle privilégiant les organisations minoritaires et sans implantation sur le terrain, la CGT reste, et de loin, la première organisation syndicale du ministère. Ceci montre les attentes des agents à l'égard de nos syndicats. Additionné avec l'arrivée de nouveaux champs de syndicalisation où la CGT était absente ou peu implantée, cette situation ouvre de grandes perspectives de syndicalisation qu'il nous faut exploiter.

Etat dencaissement des cotisations 2006 (exercice soldé)

Syndicat	FNO	FUG	FRD	FNI			Total FNI	TNO	TRD	Timbres				Moyennes timbres/FNI	
				FRT	FRV	Total FNI				TRT	TRV	Total timbres	Actifs	Retraites	
SN PTRI	6 800	0	0	1 645	92	8 537	73 135	0	17 946	1 012	92 093	10,76	10,91		
SN OPA	2 041	0	0	441	27	2 509	21 763	0	5 298	324	27 385	10,66	12,01		
SN PTAS	1 180	600	95	160	0	2 035	13 900	760	1 280	0	15 940	7,82	8,00		
CETE 13	18	21	0	9	0	48	372	0	135	0	507	9,54	15,00		
CETE 33	32	35	3	3	0	73	664	27	33	0	724	9,87	11,00		
CETE 44	8	2	1	5	0	16	40	4	20	0	64	4,00	4,00		
CETE 57	7	14	2	2	0	25	0	0	0	0	0	0,00	0,00		
CETE 59	41	36	0	2	0	79	709	7	22	0	738	9,30	11,00		
CETE 69	14	25	-1	8	0	46	390	0	77	0	467	10,26	9,63		
CETE 76	35	51	0	24	0	110	742	58	264	0	1 064	9,30	11,00		
LCPC	38	9	0	16	0	63	414	45	178	0	637	9,77	11,13		
SN IGN	11	28	0	0	0	39	366	0	0	0	366	9,38			
ONEMA	70	0	0	0	0	70	770	0	0	0	770	11,00			
SN APB	73	0	0	9	0	82	794	0	99	0	893	10,88	11,00		
EPAD	4	0	0	0	0	4	35	0	0	0	35	8,75			
SN PAE	22	0	0	0	0	22	266	0	0	0	266	12,09			
SD 31	458	0	31	86	3	578	4 122	279	774	27	5 202	9,00	9,00		
AC	75	116	0	7	0	198	1 463	154	64	0	1 681	8,47	9,14		
SNBA	12	0	0	0	0	12	132	0	0	0	132	11,00			
SN PAM	169	0	10	0	0	179	1 193	60	0	0	1 253	7,00			
SN PTEM	0	19	0	0	0	19	178	0	0	0	178	9,37			
ADEME	24	0	0	0	0	24	259	0	0	0	259	10,79			
Totaux	11 132	956	141	2 417	122	14 788	121 707	1 394	26 190	1 363	150 654	10,07	10,85		

Etat des forces organisées 2007 au 30/04/09

Syndicat	FNI					Timbres					Moyennes timbres/FNI	
	FNO	FUG	FRT	FRV	Total FNI	TNO	TUG	TRT	TRV	Total timbres	Actifs	Retraités
SN PTRI	5 975		1 410	80	7 465	64 230		15 370	880	80 480	10,75	10,91
SN OPA	1 806		378		2 184	18 830		1 890		20 720	10,43	5,00
SN PTAS	619	324	92		1 035	6 066	3 171	961		10 198	9,80	10,45
CETE 13	18	18	11		47	132	178	117		427	8,61	10,64
CETE 33	32	37	1		70	295	301	42		638	8,64	42,00
CETE 44	4	13			17	33	117			150	8,82	
CETE 57	8	14	3		25	88	154	33		275	11,00	11,00
CETE 59	34	34			68	303	362			665	9,78	
CETE 69	15	21	7		43	145	223	77		445	10,22	11,00
CETE 76	37	53	26		116	361	471	268		1 100	9,24	10,31
LCPC	11	13	17		41	112	129	199		440	10,04	11,71
SN IGN	17	25			42	132	213			345	8,21	
ONEMA	68		3		71	748		33		781	11,00	
SN APB	63		6		69	594		60		654	9,43	10,00
EPAD					0					0		
SN PAE	22				22	266				266	12,09	
SD 31	121	34	61		216	957	254	491		1 702	7,81	8,05
AC	80	101	11		192	604	957	99		1 660	8,62	9,00
SNBA	17				17	187				187	11,00	
SN PAM					0					0		
SN PTEM		16			16		16			16	1,00	
ADEME	21				21	188				188	8,95	
Totaux	8 968	703	2 026	80	11 777	94 271	6 546	19 640	880	121 337	10,42	9,74

Etat d'encaissement des cotisations 2008 (exercice non soldé) au 30/04/09

Syndicat	FNO	FUG	FNI			Total FNI	TNO	TUG	Timbres			Total timbres	Moyennes timbres/FNI	
			FRT	FRV	FRV				TRT	TRV	TRV		Actifs	Retraites
SN PTRI	4 745		983	34		5 762	37 106		7 283	185		44 574	7,82	7,34
SN OPA	969		194			1 163	8 246		970			9 216	8,51	5,00
SN PTAS	508	298	99			905	4 239	2 902	966	22		8 129	8,86	9,98
CETE 13	12	17	11			40	113	196	117			426	10,66	10,64
CETE 33	28	32	7			67	241	255	83			579	8,27	11,86
CETE 44	21	23	6			50	227	238	66			531	10,57	
CETE 57	5	12	4			21	55	132	39			226	11,00	9,75
CETE 59	33	27	2			62	304	236	18			558	9,00	9,00
CETE 69	16	20	8			44	168	194	89			451	10,06	11,13
CETE 76	34	48	26			108	294	498	222			1 014	9,66	8,54
LCPC	7	10	18			35	71	110	198			379	10,65	11,00
SN IGN						0						0		
ONEMA						71	748		33			781	11,00	
SN APB	68		3			71						0		
EPAD						0						0		
SN PAE	8					8	48					48	6,00	
SD 31	129	41	55			225	1 037	289	442			1 768	7,80	8,04
AC	91	104	17			212	746	1 005	170			1 921	8,98	10,00
SNBA	21					21	231					231	11,00	
SN PAM						0						0		
SN PTEM		17				17		85				85	5,00	
ADEME						0						0		
Totaux	6 695	649	1 433	34		8 811	53 874	6 140	10 696	207		70 917	8,96	7,43

Comparaison des forces organisées en 2007/2006

Syndicat	FNI 2007			FNI 2006			Variation 2007/2006		
	FNI Actifs	FNI Retraites	Total FNI	FNI Actifs	FNI Retraites	Total FNI	Actifs	Retraites	Total
SN PTRI	5 975	1 490	7 465	6 800	1 737	8 537	87.87%	85.78%	87.44%
SN OPA	1 806	378	2 184	2 041	468	2 509	88.49%	80.77%	87.05%
SN PTAS	943	92	1 035	1 875	160	2 035	50.29%	57.50%	50.86%
CETE 13	36	11	47	39	9	48	92.31%	122.22%	97.92%
CETE 33	69	1	70	70	3	73	98.57%	33.33%	95.89%
CETE 44	17		17	11	5	16	154.55%	0.00%	106.25%
CETE 57	22	3	25	23	2	25	95.65%	150.00%	100.00%
CETE 59	68		68	77	2	79	88.31%	0.00%	86.08%
CETE 69	36	7	43	38	8	46	94.74%	87.50%	93.48%
CETE 76	90	26	116	86	24	110	104.65%	108.33%	105.45%
LGPC	24	17	41	47	16	63	51.06%	106.25%	65.08%
SN IGN	42		42	39		39	107.69%		107.69%
ONEMA	68	3	71	70		70	97.14%		101.43%
SN APB	63	6	69	73	9	82	86.30%	66.67%	84.15%
EPAD			0	4		4	0.00%		0.00%
SN PAE	22		22	22		22	100.00%		100.00%
SD 31	155	61	216	489	89	578	31.70%	68.54%	37.37%
AC	181	11	192	191	7	198	94.76%	157.14%	96.97%
SNBA	17		17	12		12	141.67%		141.67%
SN PAM			0	179		179	0.00%		0.00%
SN PTEM	16		16	19		19	84.21%		84.21%
ADEME	21		21	24		24	87.50%		87.50%
Total	9 671	2 106	11 777	12 229	2 539	14 768	79.08%	82.95%	79.75%

Annexe 1-4

REALISATION DES BUDGETS 2006-2007-2008 : PRODUITS

Cotisations	Prévisionnel 2006		BUDGET 2006		Prévisionnel 2007		BUDGET 2007		Prévisionnel 2008		BUDGET 2008	
	Montant	Quantité	Montant	Quantité	Montant	Quantité	Montant	Quantité	Montant	Quantité	Montant	
2004 Actifs												
Ressources réduites												
Retraites		276	95,04									
2005 Actifs	125 541,60	83 450	114 403,88									
Ressources réduites												
Retraites	306,00	1 036	652,40									
2006 Actifs	8 865,00	11 960	5 134,61									
Ressources réduites												
Retraites	61 062,00	21 999	30 596,46									
Ressources réduites												
Retraites	378,00	684	478,80									
2007 Actifs ordinaires	5 531,50	3 748	1 749,87									
Actifs ICT												
Retraites												
Veuves					3 669,76	3 705	3 767,63					
2008 Actifs ordinaires												
Actifs ICT												
Retraites												
Veuves												
Total cotisations	201 704,10	123 153	153 089,94		200 423,27	115 950	147 276,92		166 930,20	137 309	158 649,99	
Autres produits												
Contribution OFICT												
Don syndicat Adm Centrale	3 000,00		2 950,26		3 000,00		1 486,80		350,00		2 200,00	
MACIF	2 742,00		1 600,00		2 742,00		1 219,00		1 219,00		1 600,00	
Produits financiers			389,97				364,65				2 235,93	
Divers											778,76	
Total autres produits	5 742,00		4 940,23		5 742,00		3 070,45		1 569,00		8 033,69	
Produits exceptionnels												
Subvention locaux									25 000,00		25 000,00	
Commission FNI									10 000,00		0,00	
Prestation de communication pour MGET											30 000,00	
Subv. MEEDDAT Elections CTPM 2008											28 000,00	
Total produits exceptionnels									35 000,00		83 000,00	
TOTAL PRODUITS	207 446,10		158 030,17		206 165,27		175 347,37		203 499,20		249 683,68	

Annexe 2-1

REALISATION DES BUDGETS 2006-2007-2008 : CHARGES

	Projet 2006	Réalisé au 31/12/06	Projet 2007	Réalisé au 31/12/07	Projet 2008	Réalisé au 31/12/08
Montreuil						
Gestion AFUL	46 739,46	44 566,20	45 500,00	44 566,20	44 566,20	44 566,20
Gestion UGFF	6 386,54	6 693,67	3 400,00	3 083,55	3 083,55	3 962,91
Impôts locaux	5 525,95	5 832,00	6 200,00	6 132,00	12 506,00	12 605,00
Taxes sur les bureaux	329,60	290,00	300,00	290,00	300,00	290,00
Assurances	372,95	526,88	550,00	554,26	580,00	427,89
Travaux locaux				4 129,97	1 000,00	1 485,29
Sous total	59 354,50	57 908,75	55 950,00	58 755,98	62 035,75	63 337,29
Administration générale						
Fournitures	250,00	190,49	250,00	199,83	250,00	546,18
Documentation	2 343,25	1 501,89	2 000,00	946,49	1 000,00	904,39
Affranchissement courrier	4 120,00	1 694,59	4 000,00	1 360,45	1 400,00	1 400,00
Téléphone /télécopie	3 774,00	3 159,77	3 500,00	2 588,04	2 600,00	3 121,85
Internet	30,00	526,70	550,00	648,00	700,00	768,60
Cogitel		1 425,00	1 500,00	1 425,00	1 500,00	1 425,00
Sous total	10 517,25	8 498,44	11 800,00	7 167,81	7 450,00	8 166,02
Courrier du Militant						
Reprographie	6 700,00	6 585,20	6 750,00	6 615,92	5 000,00	5 276,41
Enveloppes Etiquettes	2 500,00	167,26	1 000,00	634,32	1 000,00	196,03
Routage	12 850,00	17 284,64	10 250,00	9 666,70	9 500,00	7 595,30
Prestations à des tiers	-6 000,00	-3 102,23	-3 000,00	-3 144,86	-3 000,00	-3 322,77
Sous total	16 050,00	20 934,87	15 000,00	13 772,08	12 500,00	9 745,57
Frais militants Réunions						
Permanents	70 000,00	62 184,07	55 000,00	47 992,29	51 000,00	52 147,15
Déplacements province	1 020,00	289,60	2 000,00	1 481,70	1 500,00	634,60
Autres congrès	510,00	959,24	1 500,00	840,55	1 500,00	1 500,00
Secteurs	12 240,00	9 698,39	12 000,00	9 672,27	13 600,00	16 677,59
Manifestation 6 mars 2008					10 000,00	46 095,06
Elections CTPM 2008						8 924,88
CE + CFC	20 000,00	20 684,86	20 000,00	15 153,36	16 000,00	13 989,89
BF	1 750,00	3 366,70	3 000,00	1 221,10	1 300,00	1 636,18
Sous total	105 520,00	97 182,86	93 500,00	76 361,27	94 900,00	140 105,35
Formation syndicale						
Dépenses	25 000,00	23 090,16	25 000,00		25 000,00	
Subvention	-25 000,00	-23 090,16	-25 000,00		-25 000,00	
Sous total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provision 13ème congrès						
Provision	3 500,00	3 500,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Divers						
Dépenses diverses	1 500,00	664,23	1 167,27	2 431,84		607,24
Charges exceptionnelles						2 512,24
Résultat	11 000,00	-30 658,98	23 748,00	11 858,39	21 613,45	20 209,97
TOTAL CHARGES	207 441,75	158 030,17	206 165,27	175 347,37	203 499,20	249 683,68

DETAIL DU POSTE "SECTEURS"

Intitulé	2006	Vote		2008	réalisé	
		2007	réalisé		2007	réalisé
Union Fédérale Environnement	2 030.79	2 100.00	800.40	1 000.00	794.69	
Union Fédérale des Retraités		1 500.00	1 500.00	1 500.00	226.20	
OFICT	3 835.82	4 600.00	4 330.79	6 600.00	6 950.31	
Action sociale	121.40		516.54		1 228.19	
Union Interfédérale des Transports	1 170.01	1 900.00	1 428.10	1 900.00	1 546.89	
Ports maritimes	734.59	1 000.00	903.18	1 000.00	1 287.08	
Voies navigables			330.78		82.15	
Hygiène et Sécurité			242.98		1 725.12	
Bases aériennes	473.68	400.00		400.00	148.00	
Formation syndicale	95.50			200.00		
Protection sociale						
Vie syndicale					180.70	
Groupe de travail "cotisations"			69.50			
Réunions DIR	349.30	500.00	150.00	500.00	270.80	
Divers	63.90		900.00			
Conférence privés d'emploi					173.82	
Réunions Cat B et C					2 063.64	
Bouteilles Hélium pour ballon				500.00		
Total	8 874.99	12 000.00	9 672.27	13 600.00	16 677.59	

Utilisation de la subvention UF DIR années 2007-2008

DIR	2007					2008				
	Location véhicules	Amort/Deprec Assurances	GR Total carburant/péages	Déplacements réunions	Totaux	Location véhicules	Amort/Deprec Assurances	GR Total carburant/péages	Déplacements réunions	Totaux
ATLANTIQUE	1 255,41		592,48	0,00	1 847,89	3 830,04	1 881,90	1 881,90	4 040,20	9 752,14
CENTRE EST	1 255,41		541,21	1 441,30	3 237,92	3 830,04	1 694,25	1 694,25	2 366,45	7 890,74
CENTRE OUEST	1 255,41		901,63	864,45	3 021,49	3 830,04	1 488,96	1 488,96	2 805,60	8 124,60
EST	1 255,41		802,00	45,00	2 102,41	3 830,04	3 106,03	3 106,03	45,00	6 981,07
IDF	1 255,41		1 478,70	45,00	2 779,11	3 830,04	3 513,82	3 513,82	135,00	7 478,86
MASSIF CENTRAL	1 255,41		550,48	126,30	1 932,19	3 830,04	1 162,38	1 162,38	1 210,00	6 202,42
MED	1 255,41		1 631,67	1 813,58	4 700,66	3 830,04	1 917,90	1 917,90	2 794,11	8 542,05
NORD	1 255,41		983,39	170,10	2 408,90	3 830,04	1 972,87	1 972,87	4 840,52	10 643,43
NORD OUEST	1 255,41		885,87	438,55	2 579,83	3 830,04	1 478,09	1 478,09	1 521,19	6 829,32
OUEST	1 255,41		794,68	1 111,76	3 161,85	3 830,04	1 928,20	1 928,20	4 008,52	9 766,76
SUD OUEST	1 255,41		1 542,86	570,48	3 368,75	3 830,04	2 107,72	2 107,72	856,40	6 794,16
Fourgon FD			5 572,76		6 189,80		23 634,98	4 700,50		28 335,48
Dépenses collectives					5 298,28					
Total dépenses	13 809,51		11 322,01	6 626,52	42 629,08	42 130,44	26 952,62	24 622,99		117 341,03
Subvention					120 000,00					120 000,00
Solde					77 370,92					2 658,97

ETAT DES DETTES A LA CGT AU 31/12/08												
Année		FNO	FUG	FRD	FRT	FRV	TNO	TRD	TRT	TRV		
2005	Quantité	7 681	48	75	568		26	134 129	1 875	25 498	809	
	Montant	70 895,63	443,04	345,75	3 254,64		81,12	75 112,24	525,00	7 139,44	113,26	157 910,12
2006	Quantité	2 039			8			121 707		88		
	Montant	19 309,33			46,24			69 372,99		26,40		88 754,96
Total dette											246 665,08	

ETAT DES DETTES A LA CGT AU 08/04/09												
Année		FNO	FUG	FRD	FRT	FRV	TNO	TRD	TRT	TRV		
2005	Quantité	7 681	48	75	568		26	134 129	1 875	25 498	809	
	Montant	70 895,63	443,04	345,75	3 254,64		81,12	75 112,24	525,00	7 139,44	113,26	157 910,12
2006	Quantité	0			0			121 707		88		
	Montant	0,00			0,00			69 372,99		26,40		69 399,39
Total dette											227 309,51	

Bilan : évolution des réserves

Réserves au 01/01/06	-136 926.47
Remise dette FNI et timbres 1991	23 169.06
Résultat déficitaire 2006	-30 658.98
Résultat 13ème congrès	22 947.59
Réserves au 31/12/06	-121 468.80
Réserves au 01/01/07	
Commission FNI	-121 468.80
Commission FNI	50 000.00
Résultat excédentaire 2007	14 899.69
Réserves au 31/12/07	-56 569.11
Réserves au 01/01/08	
Résultat excédentaire 2008	-56 569.11
Réserves au 31/12/08	-36 359.14

Part dans les budgets des cotisations de l'année N et des années antérieures

